



Direction des Familles et de la Petite Enfance  
Bureau des Relations Partenariales de la PMI et des Familles  
Mission Familles

**2021 DFPE / DASCO 187** - Subventions (163.450 euros) à dix-sept associations avec convention pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés à Paris Centre et dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2013, la Ville de Paris, l'Académie, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales de Paris élaborent conjointement et mettent en œuvre ensemble le Projet Éducatif De Territoire parisien, porteur d'ambitions et d'actions communes. Cette complémentarité des acteurs éducatifs au service de tous les enfants et adolescents parisiens de 0 à 16 ans et de leurs familles vise à permettre à chaque enfant de bien grandir et s'épanouir, à accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants du périmètre de la petite enfance jusqu'aux portes des lycées. Cela passe pour les parents par le resserrement du lien familles-école, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la vie scolaire et périscolaire (particulièrement lors des périodes passerelles entre la crèche, la maternelle, l'école primaire et le collège), de rencontrer plus facilement les enseignants et chefs d'établissement, de contribuer à l'élaboration du projet éducatif et aussi de proposer aux parents de se retrouver pour échanger lors de temps conviviaux. C'est pourquoi le PEDT compte parmi ses axes stratégiques : « la place et le rôle des familles ».

En effet, depuis 11 ans, le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite Enfance, vise à encourager le rapprochement des familles de collégiens de l'institution scolaire en les aidant, les accompagnant et en partageant avec celles-ci leurs questionnements, leurs doutes et des

moments conviviaux afin de leur montrer qu'elles ont leur place au sein des établissements.

Pour ce faire, le dispositif se décline en actions co-construites avec l'aide d'associations tierces, par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et en accordant aux familles un rôle prépondérant, autour de la vie du collège, à travers rencontres et activités partagées essentiellement dans les établissements scolaires, et dans des structures de proximité. L'an dernier, ce dispositif concernait 21 collèges et 12 partenaires associatifs.

Au cours de la période de confinement, ces partenaires, en lien avec les établissements scolaires et les associations de parents d'élèves ont maintenu un dialogue à distance avec les familles pour les accompagner et les aider tant sur le plan pédagogique et technique que pour leur apporter un soutien moral. En cette période de retour à une situation plus « normale », ces associations accompagnatrices devront permettre un retour des parents dans les établissements et la poursuite du déploiement des espaces parents.

La dynamique globale « resserrer le lien familles-école » concerne, cette année, 22 collèges pour « Paris Collèges Familles » dont 3 dispositifs renforcés « Super PCF » : le collège Elsa Triolet (13e), le collège Méliès (19e) associé au collège Michelet (19e) et le collège Varèse (19<sup>e</sup>), 4 collèges en année blanche (poursuivant les actions de l'an dernier interrompues en cours d'année). Une cinquantaine d'écoles maternelles et primaires bénéficient d'actions « parentalité » dont une quarantaine directement associées aux projets développés. Ces établissements sont répartis dans 11 arrondissements. Les projets sont portés par 21 structures (6 centres sociaux et 15 associations). Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2021/2022, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- **L'Association d'accompagnement global contre l'exclusion (A.D.A.G.E)** située dans le quartier de la Moskova (18<sup>e</sup> arrondissement) met en œuvre pour la troisième année une « Action pour les femmes du 17<sup>e</sup> » expérimentale visant à leur permettre de sortir de l'isolement en organisant des groupes de paroles entre mères dans les écoles maternelles et élémentaires du quartier prioritaire (Bréchet, des Épinettes), de mieux connaître les acteurs locaux œuvrant autour de la vie pratique, de la citoyenneté et de la parentalité (bibliothèques, associations, centres sociaux, services publics, accès au droit, santé...) et d'accompagner ces jeunes mères dans leur insertion sociale et professionnelle. En 2020/2021, une trentaine de mères de familles ont bénéficié de cette action.
  
- **L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V)** (10<sup>e</sup>) pour ses actions :

1/ « **Volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 11e, 18e et 19e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire :

**L'école élémentaire Présentation (11e), l'école primaire Saint Luc (18e)** pour la deuxième année, et **l'école Charles Hermite (18e)** pour la troisième année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2020 / 2021, 25 familles et 504 élèves, dans les écoles **Saint Luc (18e), Charles Hermite (18e) et l'école maternelle et primaire Cheminets (19e)** ont été accompagnés y compris « à distance » pendant la période de confinement.

2/ « **Paris Collèges Familles** » en s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10/15 heures par semaine) de volontaires en résidence afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents, édition d'une newsletter informative et ouverte sur les ressources du territoire au **collège Marx Dormoy (18e)** et au **collège Georges Méliès (19e)**. Ce dernier a bénéficié à titre expérimental d'un « Super PCF » en 2020/2021. L'objectif était de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6e à la 3e) pendant 4 ans. Ce collège faisant partie de la « Cité éducative Paris XIX Ouest » avec le collège **Edmond Michelet (19e)**, le « Super Paris Collèges Familles » a donc bénéficié aux deux collèges, chacun ayant accueilli un.e volontaire en résidence. Ils/Elles ont animé des actions vers les familles propres à chaque collège ou communes. Ce dispositif sera reconduit pour la prochaine année scolaire.

En 2020 / 2021, 27 familles (et les 470 élèves) au collège Marx Dormoy, 30 familles (et les 600 élèves) au collège Georges Méliès et 128 familles (et les 800 élèves) au collège Edmond Michelet ont bénéficié de cet accompagnement.

- **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (A.P.A.S.O)** (14e), pour son « **Espace Famille** » dans le 14e arrondissement.

L'association propose un forum des parents animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents aura pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les séances auront lieu dans le local de l'association ou dans des établissements et organismes

partenaires de l'Espace Famille (associations locales, crèches, ludothèque...) situés dans le 14e arrondissement. Des consultations individuelles et familiales pourront être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2020 / 2021, 42 familles ont participé à ces groupes d'échange.

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose dans le cadre du dispositif « Paris Collèges familles » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e). L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire permettront aux élèves et aux parents de participer à la création de podcasts allant de l'écriture des textes à l'enregistrement de podcasts. Ces podcasts qui seront diffusés au collège Charles Péguy, sur des réseaux sociaux, des plateformes et présentés dans d'autres structures: école, centres sociaux etc... En 2020 / 2021, 447 élèves ont été touchés par ce dispositif et tout particulièrement 9 élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et leurs parents très impliqués dans le projet.

- L'**Association franco-chinoise Pierre Ducerf** (3e) pour son projet « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise animera des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires, ou de temps informels « à l'ouverture des portes de l'école », dans treize établissements de quatre arrondissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle permettront une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Ces familles sont aussi accompagnées lors des rencontres collectives de parents à l'école. Des ateliers hebdomadaires de français sur des thématiques axées sur l'école et la parentalité sont proposés en complément.

Pour l'année 2020/2021, 100 familles d'origine chinoise ont bénéficié d'un accompagnement.

- L'association « **Culture 2+** » (18e) pour ses actions :

1/ « **Papothèques** » : les papothèques sont des groupes de parole mensuels principalement en langue africaine, chinoise, et maghrébine, voire multiculturels, pour des parents d'élèves des onze écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Les papothèques pluriculturelles, se déroulant en français, rassemblent les membres d'une même communauté

scolaire pour échanger sur les meilleurs moyens d'assurer une intégration harmonieuse des enfants d'origines différentes. En 2020 / 2021, environ 50 familles ont participé aux papothèques. L'organisation de ces papothèques a de nouveau été perturbée par la crise sanitaire ensuite.

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** » : des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2020 / 2021, 25 familles ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant lors de sa première année de scolarisation en France.

- **L'association « École Normale Sociale Torcy »** (ENS Torcy), qui gère un centre social dans le 18e, anime un projet de création de capsules vidéo plurilingues destinées à mieux expliquer le fonctionnement de l'école. Impliquant des mères du quartier dans sa réalisation, ce projet vise à favoriser le lien entre l'école et les parents qui en sont le plus éloignés, en renforçant leur confiance en eux et leurs capacités à se positionner comme des passeurs de savoirs. En 2020, 17 capsules audio bilingues français et soninké sur le thème de l'école ont été enregistrées et en 2021, 17 capsules audio bilingues français et kabyle sur le thème de l'école ont été enregistrées. L'association prépare pour 2021/2022, l'enregistrement de capsules en bengali.
- L'association « **Entraide Scolaire Amicale** » (19e), développe dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par les équipes éducatives (en 2020/2021, 16 élèves et leur famille ont bénéficié de cet accompagnement dans les 3 collèges). Elle poursuit son partenariat avec le **collège Germaine Tillion** (12e) dans lequel elle organise des ateliers pour les parents, les professeurs et les élèves, sur des thématiques définies collectivement. Elle organise également des sorties familiales en lien avec les projets des enseignants et en concertation avec les familles. En 2020/2021, 7 familles ont bénéficié d'une rencontre autour de l'utilisation des écrans par les adolescents et 87 élèves d'ateliers numériques. L'ensemble des activités programmées n'a pu être réalisé en raison de la situation sanitaire. Cette année, l'association va poursuivre un partenariat initié en 2020 avec le **collège Paul Valéry** (12e) collège dans lequel l'association accompagne des élèves dans le cadre de ses actions « Ensemble, aidons-les à réussir ». En 2020/2021, 30 familles ont participé à 2 cafés des parents, le premier s'intitulait « des écrans, jeux vidéo, comment aider les jeunes à garder la maîtrise ? » et le second « l'entrée en 6<sup>e</sup> ? ». Les autres actions programmées n'ont également pas pu être maintenues. L'association continue pour la troisième année un partenariat « Paris Collèges Familles » avec le **collège Robert Doisneau** (20<sup>e</sup>). Une

excellente dynamique partenariale s'est construite entre l'établissement et l'association, mais les conditions sanitaires n'ont pas permis la tenue des actions programmées.

- Le centre social Ourcq de l'association « **Espace 19** » (19e) anime des rencontres et des ateliers au **collège Edgar Varèse** (19e) dans le cadre du dispositif « **Super Paris Collèges Familles** ». Il participe à la réunion de pré-rentrée avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues : animation d'une soirée conviviale de rentrée, initiation aux usages du numérique, mise en œuvre d'ateliers ludiques co-animés par les enseignants, les parents et les animateurs, un forum des métiers et un coaching d'orientation pour les élèves de 4e et 3e, temps de formation sur l'orientation à destination des parents et de l'équipe éducative, temps passerelles avec les écoles élémentaires situées dans le bassin du collège, etc. En 2021 / 2021, 30 familles ont bénéficié de cet accompagnement.

L'association « **Espace 19** » (19e) a mis en œuvre la première « Université Populaire de Parents » (UPP) à Paris. Ce projet mobilise un groupe de parents du centre social accompagné par une animatrice et une universitaire pour mener une recherche-action pendant 3 à 4 années. La thématique choisie par les participants porte sur la co-éducation. Elle permet de parler de l'adaptabilité des méthodes pédagogiques à chaque enfant, de la manière de transmettre à son enfant et de l'accompagner pendant sa scolarité, de la réussite et de l'épanouissement à l'école et de la manière de gérer les tensions entre parents, enseignants, élèves. À partir de questionnements individuels, la démarche est formatrice et collective au sein du groupe et du quartier. À l'automne 2021, les travaux de restitution seront présentés à la rencontre nationale des UPP ainsi qu'à des acteurs sociaux parisiens. Ce projet a bénéficié à 20 familles (dont 12 mères formant le noyau dur du groupe de recherche).

- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'A.C.O.R.T)** (10e) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. En 2018, compte tenu des sollicitations qu'elle reçoit, l'ACORT a étendu son action de médiation scolaire à d'autres arrondissements limitrophes : les 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

Au cours de l'année 2020, l'action a touché 30 familles dont 7 monoparentales.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil** » (14<sup>e</sup>). L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ces groupes de parole sont animés par l'École des Parents et des Éducateurs. L'association propose un deuxième volet à ce projet : des ateliers « parents d'élèves », ils permettront d'éclairer les parents sur le système scolaire, ses acteurs, son fonctionnement, ses enjeux, ses attendus selon les niveaux, etc. En 2020 / 2021, cette action a touché 37 familles.

L'association « **Le Moulin** » propose également, pour la première année, un partenariat avec le **collège Alberto Giacometti** (14<sup>e</sup>) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Elle propose la mise en place de groupe de paroles, d'ateliers thématiques animés par l'École des Parents et des Éducateurs et des ateliers d'échanges et de formation aux outils numériques.

- L'association « **Le Picoulet** » (11<sup>e</sup>) propose pour la deuxième année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11<sup>e</sup>) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire. Elle propose la mise en place d'un Café des Parents animé par des intervenants de l'École des Parents et des Éducateurs, une initiation à Paris Classe Numérique, une visite du collège en début d'année et des rendez-vous « petits déjeuners au collège » autour de l'équilibre alimentaire. En 2020 / 2021, les premières actions prévues n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et des protocoles en vigueur dans les établissements scolaires.

- La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** (10<sup>e</sup>) pour son action « **Resserrer les liens entre les familles et l'école avec la mise en place de référents** » dans 13 établissements parisiens. Cette action vise à aider les familles à avoir une meilleure connaissance de l'institution scolaire et de son fonctionnement, à organiser des espaces d'échanges et de partages d'expériences entre parents et à favoriser le dialogue parents/enseignants sur des sujets donnés. L'association met au centre de la médiation parents/école un membre de la communauté éducative de l'établissement rémunéré. L'association, quant à elle, viendra en soutien pour structurer et mettre en œuvre ce cycle d'accompagnement aux familles. Le programme comprendra des temps d'échanges avec les parents d'élèves. Ces sessions, consacrées à des sujets déterminés lors du diagnostic initial seront organisées sous des

formes variées : conférences avec intervenants extérieurs, café des parents, atelier de mise en pratique...

Parallèlement, pour libérer les parents, des ateliers d'expression (théâtre, arts plastiques, littératures jeunesse...) seront organisés à destination des enfants des parents présents.

En 2020 / 2021, l'action « Groupes d'échange sur les liens parents/école » a bénéficié durant l'année scolaire à environ 110 familles de l'école polyvalente Boursault (17e) et 116 familles de l'école Tanger (19e).

- L'association « **Osez la médiation** » (15e) pour les actions suivantes :

1/ « **Chemins de traverse** » : cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au collège **Madame de Staël** (15e), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté et l'éducation aux médias.

En 2020 / 2021, 25 familles à travers 25 élèves ont bénéficié de ces actions. En raison des conditions sanitaires, une partie des actions a pu être adaptée pour pouvoir se dérouler en ligne tout en gardant un caractère interactif.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association, poursuit son partenariat avec 4 collèges : le **collège Elsa Triolet** (13e), le **collège Camille Claudel** (13<sup>e</sup>), le **collège Pierre Mendès-France** (20e), le **collège Gustave Flaubert** (13e). Au niveau de chaque collège, il s'agit d'impliquer la direction et les membres de l'équipe éducative dans une démarche de partenariat et de coéducation avec les parents d'élèves et les acteurs de quartier par le développement d'échanges et la co-construction d'actions associant notamment les familles les plus éloignées du collège.

L'association initiera cette année, un nouveau partenariat avec le **collège George Sand** situé dans le 13e arrondissement mais ne poursuivra pas son action au sein du collège Antoine de Saint Exupéry.

En 2020/2021, les actions proposées ont permis de toucher : 24 familles au collège Camille Claudel, 78 familles au collège Gustave Flaubert, 74 familles au collège Antoine de Saint Exupéry et 14 familles au collège Pierre Mendès-France.

Le collège **Elsa Triolet** va poursuivre, toujours à titre expérimental et pour la deuxième année, le dispositif « **Super PCF** ». L'objectif étant de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) pendant 4 ans. En 2020 / 2021, malgré les conditions sanitaires, une partie des actions programmées a pu être adaptée pour pouvoir se dérouler selon

un format « hybride » : en partie en ligne et en partie en présentiel (groupe de paroles Parents). Cela a même permis de réunir régulièrement une vingtaine de parents.

- L'association « **Plus Loin** » (20e) pour ses actions :

1/ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20e » fréquentant quatre écoles élémentaires : Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos et Riblette, des réunions d'information visant à familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2020 / 2021, 12 enfants et leur famille ont bénéficié de ces actions.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association va initier un nouveau partenariat avec le **collège Flora Tristan** (20e), les actions proposées visent à accompagner les parents et les élèves au moment de la transition de l'école au collège. Les pistes de travail envisagées sont les suivantes :

visite du collège en famille, groupes de parole de parents d'enfants de CM2 et de 6e fréquentant l'association.

Pour l'année 2020/2021, une trentaine de familles ont bénéficié des actions programmées dans le cadre du dispositif Paris Collèges Familles au collège Jean Perrin. Ce dernier n'est pas reconduit dans son format initial. L'association souhaite cependant y proposer les mêmes actions qu'au collège Flora Tristan telles que décrites précédemment.

- L'association « **Relais 59** » (12e) pour les actions suivantes dans le cadre de « Paris Collèges Familles » avec le **collège Jules Verne** (12e), l'Espace parents collectif composé de membres du collège, de parents délégués et d'acteurs locaux, propose d'organiser et d'animer échanges, sorties culturelles et événement festif pour les parents du collège ainsi que les futurs élèves de 6<sup>e</sup> et leurs parents, permettant de les informer sur la vie au collège et sur des sujets liés à la parentalité. L'association organisera des temps d'information lors des remises des bulletins. En 2020/2021, devant l'impossibilité d'organiser des actions collectives, l'Espace parents a choisi d'axer son action sur la communication et permis la réalisation d'une vidéo de présentation de l'Espace parents ciblant ainsi l'ensemble des parents d'élèves du collège.

Pour la deuxième année de ce partenariat avec le **collège Guy Flavien** (12e) l'association propose un nouveau « Café des parents » dans un lieu dédié proche du collège. Cet espace d'échanges proposera des rencontres sur des thématiques définies par les parents, elles pourront être animées par des spécialistes de la parentalité. En parallèle, des

sorties culturelles seront proposées aux familles. En 2020/2021, les rencontres entre l'association, la direction du collège et une fédération de parents délégués ont permis d'élaborer un diagnostic des actions de parentalité proposées au collège et d'envisager des actions à développer.

- L'association « **SOS Casamance** » (18e) pour son projet « **aide et soutien à la construction de la parentalité** ».

L'association, propose en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, des ateliers visant à accompagner les parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. L'association souhaite donner aux parents la possibilité d'acquérir des outils de communication bienveillante en créant une dynamique de groupe favorisant le partage d'expériences et en sollicitant les compétences de spécialistes de l'éducation. En parallèle, une permanence pour les parents ayant besoin d'être accompagnés plus spécifiquement, sera proposée aux familles. Pour l'année 2020/2021, cette action a permis 120 participations des familles.

Enfin, le collège Suzanne Lacore (19e) suivi par l'association **EIDIP** et le collège Colette Besson (20e) suivi par La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** ne bénéficieront plus du dispositif « Paris Collèges Familles » initié en 2019/2020, les actions n'ayant pu être déployées comme souhaité. En conséquence, ces deux associations suivront respectivement les collèges Aimé Césaire (18e) et Georges Rouault (19e) sur l'année scolaire 2021/2022 sans demande de financement pour l'année 2021.

Le collège Daniel Mayer (18e) suivi par L'association « **Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement** » (**ATNT-18**) et le collège Boris Vian (17e) suivi par l'association « **Centre Social et Culturel Porte Pouchet** » (17e) bénéficieront du dispositif « Paris Collèges Familles » initié en 2020/2021. Les actions, n'ayant pu être déployées comme souhaité, sont en conséquence reportées sur l'année scolaire 2021/2022 sans demande de financement sur le budget 2021.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2021, une subvention d'un montant global de 163.450 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Association d'accompagnement global contre l'exclusion » (ADAGE) : 3.000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (A.F.E.V) : 24.000 €
- Association « A.P.A.S.O » : 4.000 €

- Association « Association BelleVille - CSBV » : 3.500 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4.200 €
- Association « Culture 2+ » : 8.000 €
- Association « l'École Normale Sociale Torcy » : 4.000 €
- Association « Entraide Scolaire Amicale » : 10.500 €
- Association « Espace 19 » : 17.000 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5.000 €
- Association « Le Moulin » : 8.500 €
- Association « Le Picoulet » : 3.500 €
- Association « Ligue de l'Enseignement » (Fédération de Paris) : 8.800 €
- Association « Osez la médiation » : 30.950 €
- Association « Plus Loin » : 18.500 €
- Association « Relais 59 » : 7.000 €
- Association « SOS Casamance » : 3.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris